

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nos missions, nos aides



l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

Coralie VOILLEMIN

Contrôleur de sécurité

Tél. : 07 64 50 32 47

Tél. : 03 83 34 14 92

coralie.voillemin@carsat-nordest.fr

Carsat Nord-Est
Service Prévention des Risques Professionnels
49 Rue Louis Ulbach – 10000 TROYES



l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

Charles ROUGEAX

Contrôleur de sécurité

Tél. : 06 80 89 82 70

Tél. : 03 25 73 59 30

charles.rougeaux@carsat-nordest.fr

Carsat Nord-Est
Service Prévention des Risques Professionnels
49 Rue Louis Ulbach – 10000 TROYES



l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail
Nord-Est



Carsat
Nord-Est



830 salariés



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat
Nord-Est

Carsat

Retraite
& Santé
au travail

Nord-Est

Caisse d' Assurance Retraite et de la Santé au Travail



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
Nord-Est & Santé
au travail

MISSION DES CARSAT



Tarification

Prévention



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail
Nord-Est

MISSION DES CARSAT



Service tarification

Calculer les taux de cotisation



Informer et conseiller les entreprises

Notifier les taux de cotisation

Inspecter les entreprises afin de vérifier la concordance entre la tarification qui leur est appliquée et les risques liés à leur activité

MISSION DES CARSAT



Service prévention des risques professionnels

Développer et coordonner la prévention des ATMP



Conseil
Contrôle

Incitation

Information
Formation

code Sécurité Sociale
Articles L422 et L243

Droit entrée et de visite

Droit de demander **toutes mesures justifiées de prévention**



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Nord-Est
Retraite & Santé au travail

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Conseil

Vous guider et vous conseiller dans votre démarche de maîtrise des risques professionnels

- Au **3679** pour toute question concernant les risques professionnels :
Réponse de 1^{er} niveau par un téléconseiller qui transfèrera vos demandes plus complexes à nos services.
- Accompagnement attentionné dans le cadre de nos programmes de prévention prioritaires :
TMS Pros, Risques chimiques Pros, Chutes Pros...
- Intervention dans les entreprises à forte sinistralité
ou en cas d'accident du travail grave ou mortel,

3679 Service gratuit
+ prix appel



NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Information



www.carsat-nordest.fr
onglet Entreprises

3679 Service gratuit
+ prix appel

Diffuser l'information sur la prévention des risques

- Ateliers Entreprises sur des thèmes spécifiques ;
- documentation INRS (dépliants, affiches, autocollants...) ;
- recommandations et fiches techniques régionales ;
- offre de service pour les TPE ;
- fiches sur les risques méconnus ;
- webinaires, podcasts, newsletters...

www.inrs.fr

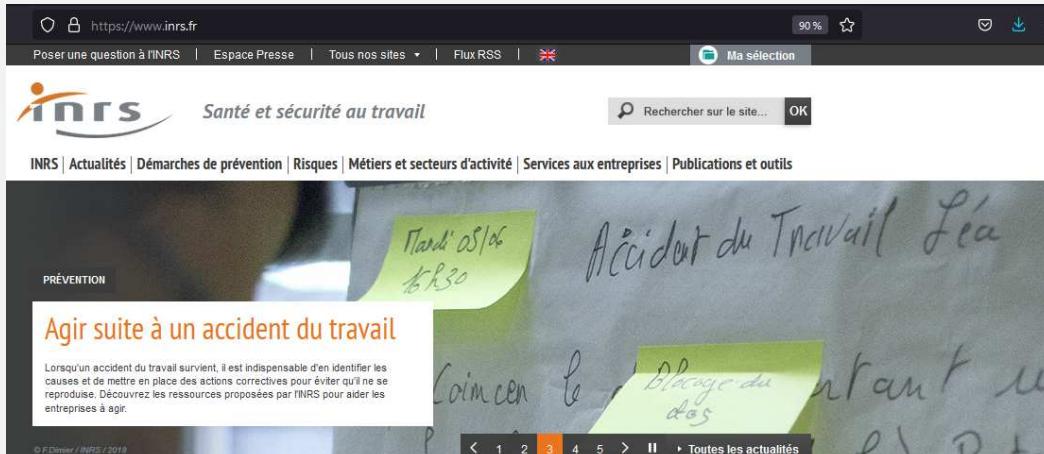
Contactez notre
service
documentation !

documentation.prevention@carsat-nordest.fr

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Information

Deux sites incontournables



The screenshot shows the INRS website with a dark header. The main content features a news article titled "Agir suite à un accident du travail" (Acting after a workplace accident). The article discusses how to identify causes and implement corrective actions to prevent recurrence. Below the article is a photograph of a whiteboard with handwritten notes in French, including "Accident du Travail Léa" and "Coïncidence de l'accident du travail de l'enfant". The INRS logo is in the top left, and a search bar is in the top right.

inrs.fr



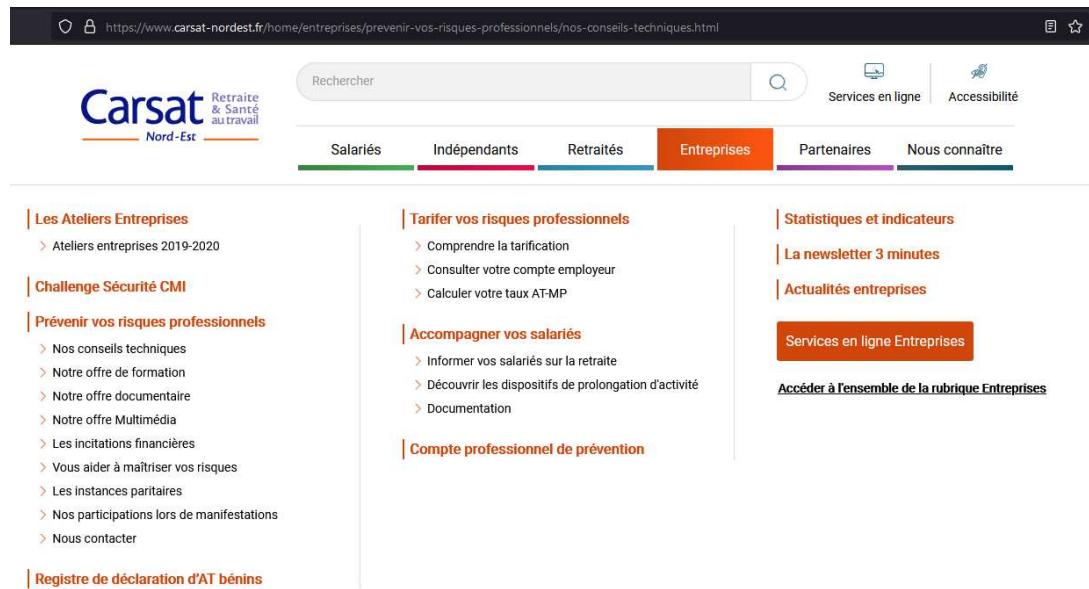
The screenshot shows the ameli.fr/entreprise website with a dark header. The main content features a news article titled "Metiers de bouche : les accidents du travail ne sont pas une fatalité !" (Food industry workers: workplace accidents are not a fatal reality!). The article discusses the challenges faced by workers in the food industry. Below the article is a photograph of a food processing plant worker. The ameli.fr logo is in the top left, and a sidebar on the right lists recent news items.

ameli.fr/entreprise



NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Information



The screenshot shows the Carsat Nord-Est website with a dark blue header. The main title 'NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION' is in large white letters. Below the header, there's a red 'Information' button. The website navigation includes a search bar, a 'Services en ligne' button, and an 'Accéssibilité' button. The main menu has tabs for 'Salariés', 'Indépendants', 'Retraités', 'Entreprises' (which is highlighted in orange), 'Partenaires', and 'Nous connaître'. The 'Entreprises' section contains links to 'Tarifer vos risques professionnels', 'Accompagner vos salariés', and 'Compte professionnel de prévention'. There are also links to 'Statistiques et indicateurs', 'La newsletter 3 minutes', and 'Actualités entreprises'. A 'Services en ligne Entreprises' button is present, along with a link to 'Accéder à l'ensemble de la rubrique Entreprises'. The sidebar on the left lists 'Les Ateliers Entreprises', 'Challenge Sécurité CMI', 'Prévenir vos risques professionnels' (with a long list of sub-links), and 'Registre de déclaration d'AT bénins'.

[www.carsat-nordest.fr](https://www.carsat-nordest.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/nos-conseils-techniques.html)
onglet Entreprises

Vous renseigner via notre site internet

- **Le risque cancérogène**
- **Le risque chimique dans les garages**
- **Le risque chimique et les installations de ventilation**
- **Les risques psychosociaux (RPS)**
- **Le risque de troubles musculosquelettiques (TMS)**
- **L'amiante**
- **Zoom sur des risques méconnus**

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Formation

Vous donner accès à des formations de qualité en santé et sécurité au travail

- développer une culture de prévention auprès de vos salariés,
- vous faire monter en compétences pour favoriser l'autonomie de votre entreprise
 - organisation et management ;
 - démarche, méthodes et outils : bases, DUER, analyses d'accident ;
 - risques spécifiques ventilation, TMS, RPS ;
 - action de formation personnalisée à l'entreprise.

www.carsat-nordest.fr
onglet Entreprises

3679

Service gratuit
+ prix appel

Dates et Inscriptions en ligne

<https://formation-prev.fr/carsat-nordest>

300 personnes formées par
la Carsat en 2021

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

Vous aider financièrement à réaliser votre programme de prévention

- pour déployer des mesures de prévention éprouvées :
 - **les Subventions Prévention (entreprises -50 salariés)**
- pour vous aider à mettre en œuvre des solutions techniques ou organisationnelles innovantes :
 - **les contrats de prévention (entreprises -200 salariés)**

3679 Service gratuit
+ prix appel

Point d'entrée vers les Subventions Prévention → www.ameli.fr/entreprise



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail
Nord-Est

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

Les Subventions Prévention (SP)



De 1 à 49 salariés



Achat d'équipements, formation en prévention, diagnostic, intervention d'un ergonome...

Les subventions prévention sont accordées dans la limite des budgets disponibles et de la durée de validité du dispositif d'aide.

Le montant de l'aide est généralement de **50% HT de l'investissement, plafonné à 25 000 €** par entreprise.

Pour en bénéficier, l'entreprise doit remplir certaines conditions.

Chaque subvention prévoit un cahier des charges ou une liste de matériels spécifiques.

Point d'entrée vers les Subventions Prévention → www.ameli.fr/entreprise

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION



Aides financières

Les Subventions

Prévention

Conditions d'accès

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



Les Subventions Prévention

Ma demande



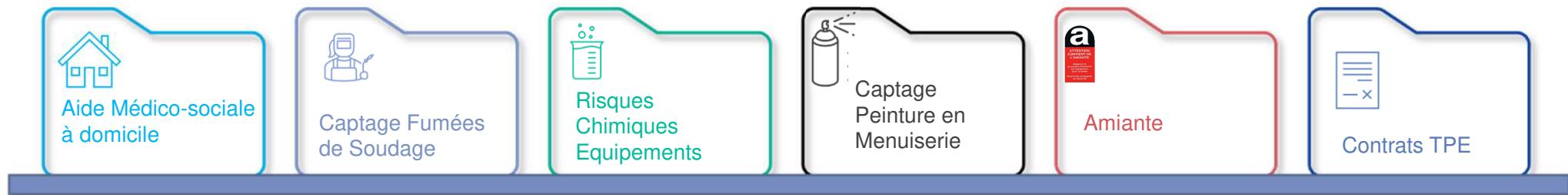
NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

de 1 à 49 salariés

Subventions Prévention

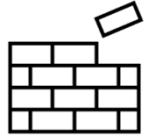
Programmes 2023



Point d'entrée vers les Subventions Prévention → www.ameli.fr/entreprise

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



TOP BTP

Equipements spécifiques et formations

50%



Echafaudages

- De pied marque NF et MDS
- Roulant marque NF et MDS



Formation R408 ou 457 obligatoire
Listes échafaudages imposées

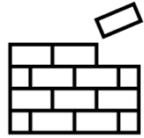


Matériels

- Protections chutes : trémies, passerelles, quais de chargement, plateformes à maçonner,...
- Recettes à matériaux
- Accès en hauteur : micro PEMP, PIRL, Plateforme accès prémur, fond de fouille....
- Blindages manuportables et gardes corps
- Bungalows
- Coffrets électriques ...

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



TOP BTP

Equipements spécifiques et formations

70%

Formation à la sécurité :

- Formation des accueillants
- Formation aux travaux en hauteur
- Formation CSPS niveau 3 (CMI)
- Formation à la mise en œuvre de la CSPS sur les chantiers de maison individuelle



NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



TMS Diagnostic et Formations

Se faire accompagner par un prestataire qualifié pour un diagnostic ergonomique d'une situation de travail



Ou

Former une personne ressource en interne selon référentiels Réseau risque pro



70%

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



TMS Actions

Aide à s'équiper de nouveaux équipements et à financer des formations (type PRAP) améliorant l'exposition aux contraintes physiques



Pré-requis : Fournir un diagnostic et un plan d'action complets réalisés par personne compétente

50%



<https://grand-est.dreets.gouv.fr/Devenir-intervenant-en-prevention-des-risques-professionnels>

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



Captage fumées de soudage

Acquisition d'équipements listés



Captage à la source



Réseaux et groupe aspirants avec rejet externe



Introduction d'air réchauffé et compensation des débits extraits



Aide à la manipulation (OPTION)



Vérification des performances aérauliques et acoustiques de l'installation



50%



70%

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières



Risques Amiante entreprises SS 4 uniquement

Acquisition d'équipements visant à diminuer l'exposition aux risques amiante

Pré requis :

- Formation du référent de l'entreprise en SS4 soit par un OF Certifié SS3 ou OF habilité SS4
- Formation des opérateurs autant que de masque



Aspirateur THE équipé d'un système de changement de sac en sécurité



Dispositif de production et de distribution d'air respirable
Masque complet adduction d'air ou ventilation assistée

50%



Unité mobile de décontamination tractée ou autonome

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

Les contrats de prévention (CP)

de 1 à 199 salariés



Mise en place d'un programme général d'amélioration des conditions de santé et de sécurité au sein de l'entreprise

Un financement et un engagement plus importants :

Cette aide financière est destinée aux entreprises de moins de 200 salariés.

Elle permet de financer des **projets de prévention** de plus grande ampleur, impliquant un plan d'action plus engageant, et adaptés aux priorités spécifiques de l'entreprise

3679

Service gratuit
+ prix appel

Point d'entrée vers les Subventions Prévention → www.ameli.fr/entreprise

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

de 1 à 199 salariés

Les Contrats de Prévention Conditions d'accès



ameli.fr pour les entreprises

3679

Service gratuit
+ prix appel

<https://www.ameli.fr/entreprise/tableau-cno>

Aides financières

-
- 1 Entrer dans le champ d'application d'une **convention nationale d'objectifs** signée par les organisations
 - 2 Avoir un effectif global inférieur à 200 salariés
 - 3 Être à jour de ses obligations sociales, notamment de ses cotisations Urssaf
 - 4 Avoir un **projet concret** de prévention



NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

de 1 à 199 salariés

Les Contrats de Prévention

Comment formuler sa demande ?

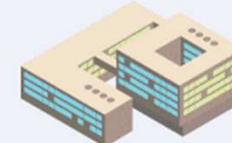
pife@carsat-nordest.fr

3679

Service gratuit
+ prix appel

Comment en faire la demande ?

1 Prise de contact avec sa caisse régionale (Carsat, Cramif, CGSS...)



2 Élaboration du contrat de prévention avec la caisse sur la base d'un diagnostic des risques professionnels



3 Consultation des représentants du personnel



4 Information de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirrecte) et de la direction des risques professionnels de la Cnam



5 Signature du contrat avec la caisse



SECURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Nord-Est
Retraite & Santé au travail

Conception : 01007

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

CNO Bâtiment



- Accueil des nouveaux arrivants
- Formation des accueillants
- Logistique chantier pour diminuer les manutentions manuelles
- Prévention des chutes de hauteur et accès sûrs
- Prévention risque chimique

CNO Travaux Publics



- Accueil des nouveaux arrivants
- Formation des accueillants
- Actions pour une meilleure intégration SST dans le management et l'organisation des chantiers
- Prévention des TMS
- Hygiène sur les chantiers
- Prévention Bruit et Vibrations

CARACTÈRE INNOVANT

Attention : fin des CNO BTP le 1^{er} mai 2023

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

Aides financières

- Equipements NEUFS
- Pas de remplacement à l'identique
- Certifiés et normés
- Pas de commande avant signature
- Financement en propre, CREDIT BAIL refusé
- Formation à l'utilisation des équipements d'au moins un salarié
- Formation à « compétence de base en prévention »
- Formation SST

....
Attention : fin des CNO BTP le 1^{er} mai 2023

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN PRÉVENTION

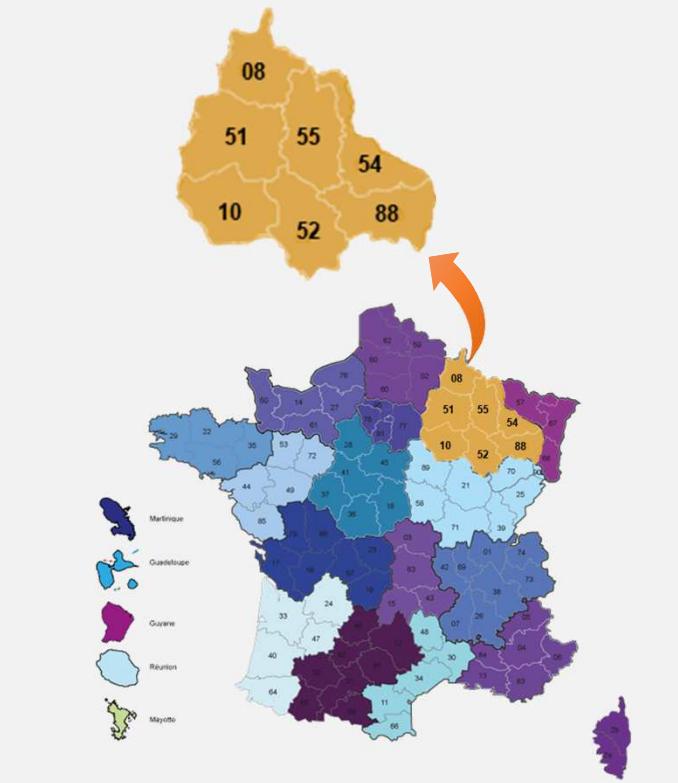
Nous contacter

Vous êtes sur la circonscription de la Carsat Nord-Est.

- Vous pouvez contacter votre service prévention via :
 - votre correspondant habituel,
 - l'adresse : service.prevention@carsat-nordest.fr
- Vous souhaitez des informations plus générales

3679

Service gratuit
+ prix appel





Merci

t



AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

LA FORCE D'UN TOUT

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

**DISPOSER DE CONSEIL DANS
L'ÉVOLUTION DE VOTRE
ENTREPRISE**

LES PARCOURS DE TRANSFORMATION

Une nouvelle logique de soutien aux acteurs économiques, adaptée et en continu, facilitant la transformation des entreprises autour des moteurs du changement



2

LE DIAGNOSTIC 360

Evaluation de la maturité de l'entreprise autour de 7 axes d'analyse et identification des leviers de transformation



AXES MOTEURS DU CHANGEMENT

AXES FONDAMENTAUX

STRATÉGIE

- Business model
- Chaîne de valeur
- Demande et offre
- Concurrence
- Innovation
- Gouvernance

INDUSTRIE 5.0

- Performance de l'outil de production
- Hybridation produit / service
- Gestion des fournisseurs
- Excellence opérationnelle
- Technologies de production avancées
- Création d'écosystèmes

FINANCE

- Financement et trésorerie
- Dispositif de pilotage
- Process et organisation
- Performance financière et environnementale

NUMÉRIQUE

- Cybersécurité
- Numérisation de l'entreprise
- Data et Intelligence Artificielle
- Numérique éthique et responsable

ENVIRONNEMENT

- Gestion des déchets et Economie Circulaire
- Gestion des ressources en eau
- Transition énergétique et impact atmosphérique
- Rôle sociétal et valorisation des pratiques
- Protection et promotion de la biodiversité/ du vivant

CAPITAL HUMAIN ET SANTÉ

- Modes de fonctionnement et organisation du travail
- Gestion des compétences et attractivité des talents
- Engagement sociétal
- Management et leadership
- Communication de crise et dialogue social
- Bien-être et qualité de vie au travail
- Santé et sécurité au travail

RELATION CLIENT

- Stratégie de distribution
- Stratégie marketing
- Parcours client
- Force commerciale

3

LES MODULES TRANSFORMANTS

Montée en compétence

Identification de cas d'usage/projet(s)

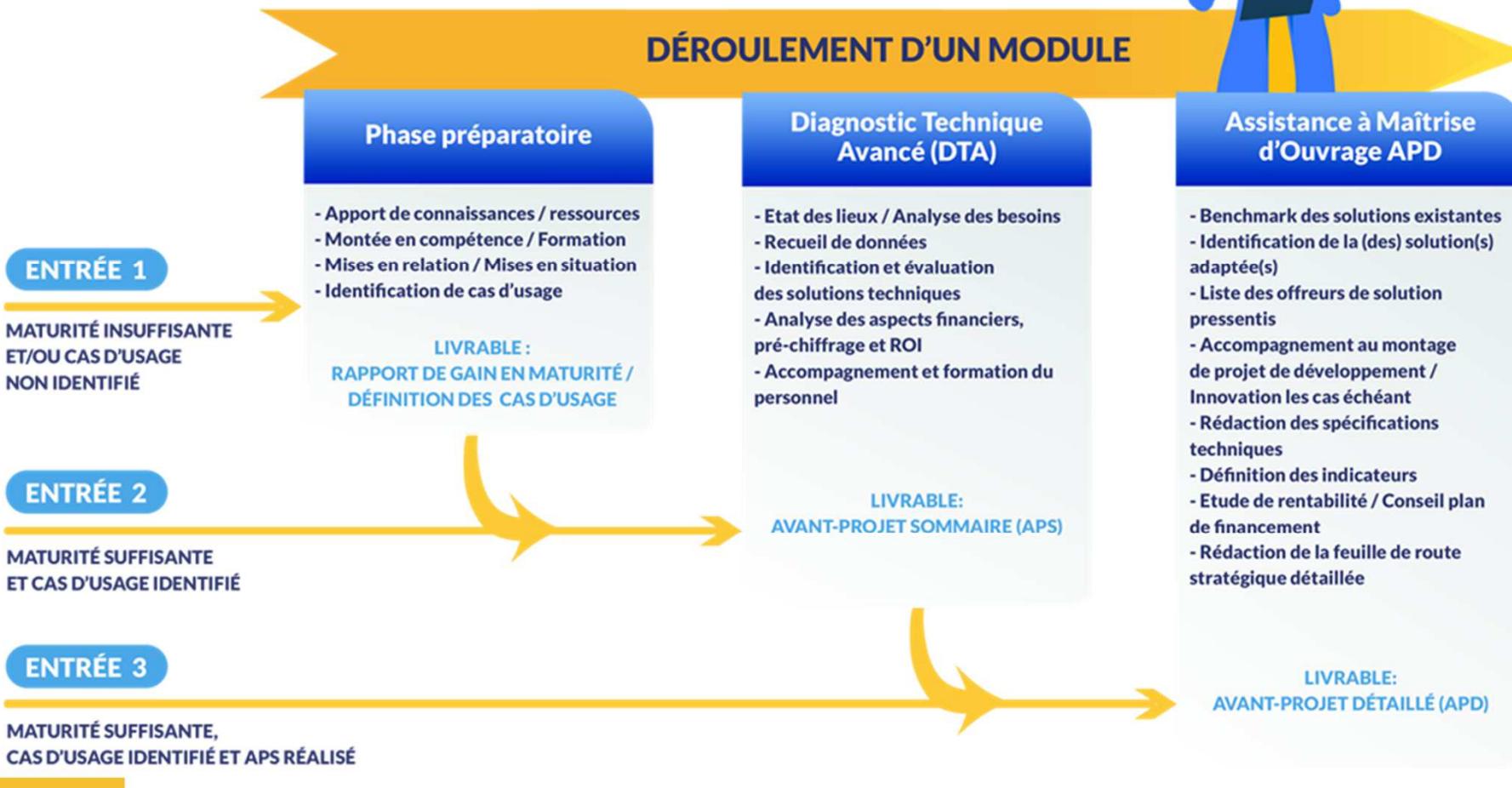
Etude des solutions techniques et réalisation d'un avant-projet



3

LES MODULES TRANSFORMANTS

Entrée possible dans un module à 3 niveaux différents en fonction de l'évaluation de l'entreprise réalisée au cours du Diagnostic 360



3

LES MODULES TRANSFORMANTS

La Région
Grand Est



LE FINANCEMENT
PAR PHASE DE MODULE

SUBVENTION RÉGIONALE
MAXIMUM
10 K€ / MODULE

**ABONDEMENT POSSIBLE
(TICKET RÉGION DOUBLE)**

SI VERROUS TECHNOLOGIQUES ET/OU INSCRIPTION
DANS LES AXES PRIORITAIRES DE LA RÉGION

**SUR PRESCRIPTION DU COMITÉ
DÉCISIONNEL ET PASSAGE EN CP**



DÉROULEMENT D'UN MODULE

Phase préparatoire

Durée estimée 1 à 5 jours

SUBVENTION

100%

DU COÛT DE LA PHASE

Diagnostic Technique Avancé

Durée estimée 3 à 5 jours

SUBVENTION

50%

DU COÛT DE LA PHASE

Avant Projet Détailé

Durée estimée 5 à 10 jours

SUBVENTION

50%

DU COÛT DE LA PHASE

En fonction des conditions d'application
du dispositif (voir fiche module)

En fonction des conditions d'application
du dispositif (voir fiche module)

La Région
Grand Est

PRÉCISIONS POUR LE PARCOURS DE TRANSFORMATION DIGITALE



TRANSFORMATION DIGITALE



- Entreprise sous forme de société et Entreprises individuelle (hors microentreprise) inscrite au répertoire SIRENE
- CA annuel < 2M€
- Disposant d'au moins 1an d'existence à la date de la demande (sauf cas de reprise ou création d'un établissement secondaire)
- Exerçant une activité marchande majoritairement (+ de 50% des recettes annuelles)
- En situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales
- **Voir liste exhaustive des code NAF**



① La réalisation d'un diagnostic de maturité digitale qui propose un plan de déploiement du digital
PHASE PREPARATOIRE

② La réalisation d'un module transformant numérique
PHASE OPERATIONNELLE

③ Un accompagnement via un Chèque Transformation Digitale pour l'acquisition de solutions digitales
PHASE DE MISE EN OEUVRE

Les 3 phases sont indissociables les unes des autres.



- Etape module transformant : **taux unique de 50% et plafond d'aide à 3 000 €** (abandon des forfaits)
- Etape mise en œuvre opérationnelle (investissement) : taux unique de 50% et plafond d'aide à 3 000 € (pas de changement)

DIAGNOSTIC CYBERSÉCURITÉ

- Aide au coût d'une prestation de conseil
- Subvention max 5 000 € et 50%



ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

ARTISANAT DE DEMAIN

Entreprises immatriculées au RM avec exercice fiscal clos de 12 mois à compter de la date de dépôt du formulaire de candidature (sauf en cas de reprise). L'activité artisanale exercée doit être principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA). L'entreprise ne doit pas faire partie d'un groupe.

Investissement : Modernisation des outils de production et intégration de nouvelles technologies ou méthodes de production ayant un impact sur la productivité, la qualité de la production, un impact environnemental positif ... par ex. automatisation, impression 3D, outils de gestion particulièrement de production et matériel informatique lié à la production

- Investissement : subvention
- Taux maxi : 20 % (30% pour les zones AFR)
- Plafond maximum de la subvention : 40 000 €
- Montant minimum du programme d'investissement H.T. éligible : 8 000 €
- Fonctionnement : Aide au conseil et/ou à la certification.
- Fonctionnement : subvention
- Taux maximum : 50 %
- Plafond maximum de la subvention : 5 000 €
- Montant minimum du programme de fonctionnement H.T. éligible : 2 500 €

Dépôt de la demande en ligne artisanatdedemain@grandest.fr

Inerlocuteur: votre chambre des métiers



GRAND EST COMPÉTITIVITÉ

Être une entreprise industrielle ou de service (Non EI) implantée en Grand Est

Le projet concerne la modernisation de l'outil de production: automatisation, robotisation, digitalisation ERP

Matériel neuf ou rétrofité. Non éligible: matériel roulant, immobilier. Le financement en CT bail est possible. Taux de l'aide entre 10 et 30 % plafond 100 K€ ou 400 K€ si parcours modernisation

L'entreprise peut solliciter une aide régionale , une fois tous les 2 ans.

Si le montant de l'investissement est > à 200 K€ , la Région mobilise des fonds FEDER.



DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE

Gère différents dispositifs pour vous **aider à développer et moderniser** votre entreprise. Elle coordonne également le réseau des acteurs locaux de l'accompagnement aux entreprises.



Noémie JUMAUD

07 84 35 47 01

Noemie.jumaud@grandest.fr

CHARGÉE DE MISSION

Gère différents dispositifs à destination **des artisans pour les accompagner** dans leur développement.



Mauricette PENCEY

06 32 97 75 29

Mauricette.pencey@grandest.fr

INVESTIR DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CHEQUE VERT



- Sociétés ou entreprises individuelles (hors régime microentreprise) immatriculées au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et de l'Industrie dont l'établissement concerné est situé en Grand Est
- De moins de 20 salariés
- Crées au moins 1 an avant la demande
- De tout secteur d'activités hors codes NAF 35, 41, 47.91 à 53, 64 à 70, 84 à 88, 94, 97 à 99 et hors profession libérale.
- Les entreprises multi-établissements peuvent demander une aide pour chaque établissement (une demande par n° de SIRET, soit la création d'un compte avec un mail distinct sur la plateforme de téléservice).



- Dépenses éligibles exhaustives permettant le remplacement d'équipements énergivores liés à la production d'énergie, à la qualité de l'air et/ou à la mobilité : pompes à chaleur air/eau, leds, froid commercial, voitures propres, installation de boitiers bioéthanol...
- **Minimum 2 000 € d'investissements**
- **Dépenses acquittées pour formuler la demande**
- Pas de location financière/credit-bail



- Taux de **50%**
- Plafond d'aide **10 000 €**
- Attribution de l'aide par **arrêté du Président**

Objectif
2 000
chèques
dans les 5
ans

Budget
de
20M€

Ouverture
1^{er}
mars

La Région
Grand Est

BORNES DE RECHARGES DE VÉHICULES



- Les entreprises immatriculées au RCS souhaitant installer une installation de recharge sur parking de salariés ou apportant un service de recharge accessible au public sur les territoires des agglomérations $\leq 100\ 000$ habitants.



- Les porteurs de projets sont invités à prendre contact le plus en amont possible des projets avec le chargé de mission transition énergétique de la Maison de la Région de leur territoire.
- **Pièces à prévoir dans le dossier de candidature:**
 - lettre de motivation démontrant l'effet incitatif de l'aide
 - fiche de renseignement intégralement complétée
 - note qui motivera la volonté du maître d'ouvrage à s'inscrire dans l'appel à projets et qui indiquera les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés,
 - devis et planning prévisionnels
 - extrait K-bis et liasses fiscales des 3 dernières années (ou des dernières années disponibles si le candidat est une entreprise de moins de 3 ans)
 - RIB au nom du bénéficiaire (conforme au K-BIS)



- **Taux** : maximum de 50% du coût du projet (coûts du matériel, génie civil, raccordement au réseau du distributeur d'électricité),
- **Plafond :**
 - 1 000 € par point de charge
 - Projet sur voirie public intégrant des services associés : 1 500 € par point de charge

ACCOMPAGNEMENT PROGRAMME CLIMAXION

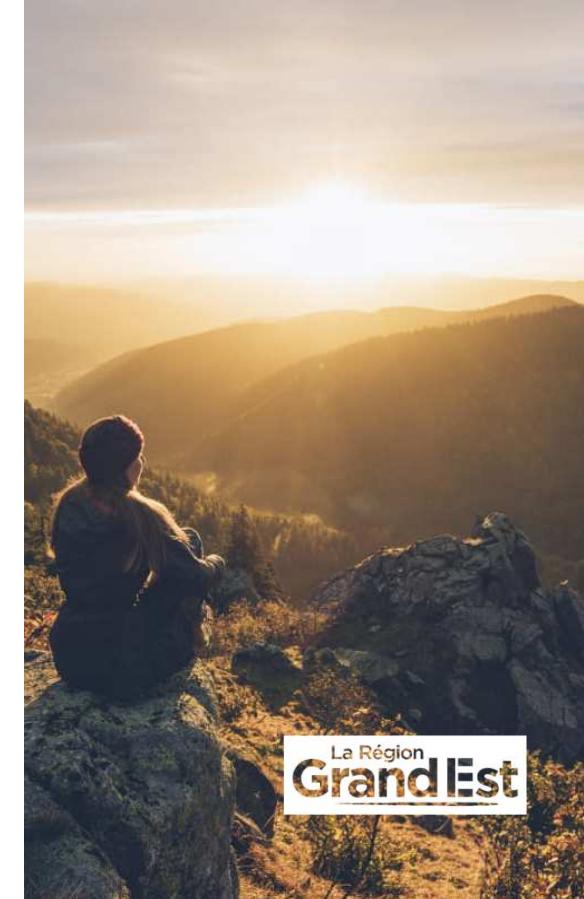
- Accompagnement aux études
 - **Soutien entre 50 et 70%**
- Aide aux investissements
 - **Solaire thermique**
 - **Solaire photovoltaïque**
 - **Bois énergie**
 - **Géothermie**
 - **Méthanisation**
 - **Hydroélectricité**

CHARGÉ DE MISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Relais du **PROGRAMME CLIMAXION**, il apporte **un premier conseil et aide** les porteurs dans le financement de leurs projets en énergies renouvelables ou en économie



Théo LESEUR
07 70 16 49 56
Theo.leseur@grandest.fr



Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00

Retrouvez-nous sur     

www.grandest.fr